

## SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE

PRÉSENTS : Henri SABAROT, Éloïse CHARLOT, Dominique FEVRIER, Christian MARBOEUF, Patrick MEIFFREN, Corinne CHARRIER, Marie-Délie DEJEAN, Jean-François SEGUY, Patrick BERRON, Pierre JACOB, Robert DELIESSCHE, Claudine MAGOT.

EXCUSÉS : Jean-François DARTIGUES (pouvoir à Patrick BERRON) ; Bernard LAGARDÈRE (pouvoir à Éloïse CHARLOT) ; William CUDELOU (pouvoir à Dominique FEVRIER) ; Véronique FEUILLET (pouvoir à Christian MARBOEUF) ; Florence LABATUT ; Michel MOREAU (pouvoir à Robert DELIESSCHE).

### Ordre du jour

Approbation du procès-verbal des 24 juin et 29 août.  
Aucune observation.

#### Rendu compte des décisions du maire.

Il s'agit en résumé de dépenses pour lesquelles les crédits budgétaires étaient suffisants, avec pour principale opération les VRD du lotissement Les Chevreuils au Pouch.

#### 1. Rapport d'activités 2012 de la CCLM.

Chaque Commune membre porte à connaissance le rapport retraçant l'activité de l'établissement intercommunal auquel elle adhère.

- développement économique : fin de la phase préalable à l'extension de la ZA des Bruyères (Hourtin) ;

- aménagement de l'espace : approbation du SCOT ;

- reconstruction du poste de secours d'Hourtin plage ;

- aménagements des voies d'accès et parkings des nouveaux collèges d'Hourtin et de Lacanau ;

- études préalables de la piste cyclable reliant Hourtin/Carcans/Lacanau sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée ; etc.

#### 2. CCLM : transport scolaire et ex SINPA.

Adoption des nouveaux statuts de la Communauté de Communes des Lacs Médocains prenant en compte, d'une part au titre du ramassage scolaire l'ouverture du collège de Lacanau et, d'autre part le nettoyage des plages océanes par la mutualisation des moyens, suite à la dissolution du SINPA.

#### 3. Recherche de micropollutions.

Dans le cadre de l'action nationale de surveillance des micropolluants dangereux dans les rejets des stations d'épuration des eaux usées domestiques, une analyse subventionnée à 50% par l'Agence de l'Eau est réalisée à partir de cette année sur la station de Maubuisson.

#### 4. Château d'eau de Maubuisson.

Sollicitation de subventions auprès du Département et de l'Agence de l'Eau, afin de financer les travaux intérieurs et extérieurs réalisés en 2012.

#### 5. Restauration scolaire.

Suffisamment d'actes et d'attitudes incompatibles avec les règles élémentaires de bonne tenue ayant été enregistrés pendant le temps de la restauration scolaire, un règlement intérieur a été établi.

#### 6. Bassins versants.

En vertu de la préconisation du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de la Gironde prévoyant la fusion des Syndicats du Centre Médoc, du Gargouilh et du Grand Crastiau, chaque commune concernée devait désigner ses représentants. Pour Carcans : Christian Marboeuf (titulaire) et William Cudelou (suppléant).

#### 7. Tourisme : tarifs des Services commerciaux.

Après avis du Conseil d'Exploitation de la régie, les tarifs du camping municipal et du village de l'Océan, proposés pour l'année 2014, sont maintenus sans augmentation.

#### 8. Travaux d'alimentation électrique.

ERDF ayant demandé la mise à disposition de terrains route de Philibert et route de la Barrade, afin d'installer deux postes de transformation et une ligne souterraine pour alimenter le réseau, la Commune répond favorablement.

#### 9. Frais de transport scolaire.

Le Conseil Général a repris la gestion du transport scolaire des élèves du second degré, puis exigé de plusieurs familles, dont les enfants sont scolarisés en d'autres lieux que Lesparre (lycéens) ou Hourtin (collégiens), le paiement de leur participation, fixée à 126 € par élève et par an. L'assemblée décide le remboursement aux familles concernées.

#### 10. Personnel communal.

Modification du tableau des emplois communaux afin de prendre en considération un avancement de grade, consécutive à une réussite à l'examen professionnel.

#### 11. Parcelles sans propriétaire.

Plusieurs parcelles ont été identifiées comme n'ayant pas de

propriétaire connu depuis plus d'un demi siècle. En vue de les incorporer ultérieurement dans le domaine communal, il convenait d'initier la procédure de biens vacants présumés sans maître.

#### 12. Plan d'Aménagement et de Développement Durable.

Voir par ailleurs.

#### 13. Divisions parcellaires et Code de l'Urbanisme.

Certains terrains classés actuellement en zone NB seront classés au futur PLU en zone Nh, car situés dans des secteurs d'une capacité limitée en matière de réseaux publics et non desservis par l'assainissement collectif. Les terrains situés sur cette zone seront soumis à déclarations préalables pour assurer leur protection et maîtriser leur gestion.

#### 14. Cession gratuite de parcelle.

Un particulier s'est porté acquéreur d'une parcelle de terrain au lieu-dit La Barrade (ancienne propriété Cartier), supportant une voie ouverte à la circulation. La Commune a donc notifié au notaire titulaire de la vente son intention d'acquérir gratuitement la partie de la parcelle considérée.

#### 15. Budget des Services commerciaux. DM n° 1.

Modification de certains crédits, essentiellement pour réajuster la restructuration du Camping, 2ème phase, et inscrire des travaux d'électrification, d'emplacements, de signalétique et de clôture.

#### 16. Budget Ville. DM n° 2.

Prise en compte de subventions notifiées et ajustement de certains articles en Fonctionnement et Investissement, équilibrés en recettes et dépenses.

### ENVIRONNEMENT

## 250 hectares de marais restaurés

Dans le cadre des contrats Natura 2000 et en collaboration entre la Commune, le SIAEBVELG, l'ACCA, la Fédération départementale des chasseurs et les propriétaires privés, les travaux de restauration des marais se poursuivent sur près de 250 hectares en bordure du lac. Des travaux sont également envisagés sur les 40 ha propriété du Conseil Général et du Conservatoire du Littoral. Conformément à l'objectif principal du document de gestion Natura 2000, ils ont pour but de restaurer les milieux ouverts de marais et de landes en cours de colonisation par les arbres et arbustes (brandes, bourdaines, bouleaux, saules, pins...). En effet, la faune et la flore typique des bordures des lacs ne se maintiennent en bon état que si la végétation est relativement basse. Le dispositif Natura 2000 encourage ces opérations avec une aide financière – Etat et Europe - de 300 euros/ha de marais restauré. Les dossiers administratifs sont suivis par le SIAEBVELG pour faciliter les démarches des communes et des propriétaires privés.

#### «En plein» et «en bande»

Les travaux réalisés cette année en régie par les équipes techniques de la mairie, correspondent à la dernière phase de restauration des marais à proximité du Pouch et au sud de la craste du Pipeyrous. Une partie du site est broyée en plein et l'autre en bande pour diversifier les strates de végétation, de façon à ce que cela convienne à un maximum d'espèces. La technique de l'entretien par des bandes permet en outre de limiter l'ampleur des travaux tout en maintenant à la fois de la végétation rase et des zones d'abris pour la faune. Cette même technique sera également utilisée par l'ACCA et la Fédération des Chasseurs pour intervenir sur 10 ha au sud de la Queytive. Cette année, l'entreprise ANTA a été recrutée par appel d'offres pour intervenir sur les zones les plus délicates d'accès pour les tracteurs. Le prestataire utilise un engin sur chenille dont la portance au sol est équivalente à celle d'un homme. Une vingtaine d'hectares ont ainsi été restaurée avec cet engin spécifique. Pour compléter ces interventions mécaniques, il est enfin prévu de réaliser des brûlages dirigés avec les pompiers et leur centre de formation de Bazas. Deux sites de plusieurs dizaines d'hectares très embroussaillés pourraient être restaurés cet hiver si les conditions météorologiques le permettent.

Afin d'évaluer les effets de ces travaux sur la faune et la flore, plusieurs suivis sont réalisés, comme au printemps où le GASSAUGI, les ACCA, le SIAEBVELG, la SEPANSO et l'ONF ont participé au comptage des couples de vanneaux huppés nicheurs autour des lacs médocains. Les résultats sont très encourageants avec 39 couples nicheurs localisés contre 18 en 2009.

# De grands Carcanais honorés

Pierre Vigneau, Max Lambert, Robert Boyé, Fernand Bernède, Henri Debedat, André Marboeuf et les Anciens Combattants resteront inscrits dans les mémoires

Nommer des artères, des écoles, des stades ou n'importe quel lieu public n'est jamais innocent. Les choix dénotent une volonté d'inscrire dans la durée le souvenir d'une ou d'un groupe de personnes dont une commune peut s'honorer. Afin de démontrer que ce devoir n'est pas pris à la légère, c'est une séance dévolue à la question qui a réuni le Conseil municipal en ce mois d'août. Les décisions prises témoignent d'un éclectisme, d'une absence de parti-pris et d'un réel sentiment de reconnaissance envers ceux qui ont œuvré pour la Commune, ou sous les drapeaux.

C'est ainsi que l'école publique portera désormais le nom de Groupe scolaire Pierre-Vigneau, puisque c'est sous la mandature de celui qui fut maire de Carcans pendant trente ans, de 1953 à 1983, où il laissa une profonde empreinte en particulier dans les domaines de la forêt, du tourisme et en faveur du monde associatif, que fut construite l'école.

Le stade s'intitulera, lui, stade Max-Lambert. Le mérite doit en être partagé avec l'équipe actuelle du Football Club Médoc-Océan, qui, lors des obsèques de ce dirigeant et entraîneur particulièrement estimé, en a émis l'idée, unanimement reprise par les membres du Conseil.

Le jardin public situé route de Bordeaux portera le nom de Robert Boyé. Il faut ici souligner que ce Carcanais tout spécialement apprécié est toujours parmi nous, ce qui rend le choix d'autant plus remarquable. Les élus n'ont pas oublié son civisme maintes fois démontré, puisque nous lui devons la session de plusieurs parcelles qui participent grandement au visage communal. Ainsi le parking jouxtant la pharmacie et le terrain annexe des footballeurs, mais aussi les terrains

du lotissement du Bécadey, qui joue pleinement son rôle dans l'identité carcanaise.

Il était naturel de donner le nom de Fernand Bernède à l'allée qui dessert le lotissement de Super Maubuisson, puisque l'on doit à ce premier adjoint de Pierre Vigneau et ancien chef de district de l'Office National des Forêts une part non négligeable du développement de Maubuisson, au point qu'il fut «l'homme de la ZAC» pour ses contemporains. Toute la commune conserve le souvenir, et le meilleur, d'Henri Debedat : son dévouement, son insatiable curiosité, son esprit ouvert et son désir de communiquer avec tous. Le square longeant la chapelle de Maubuisson portera le nom de cet adjoint que l'on n'hésitait pas à surnommer affectueusement «riri».

Egalement à Maubuisson, le rond-point situé aux abords de la place du Pôle s'intitulera rond-point André-Marboeuf, en souvenir d'un adjoint en charge de la station, père du lotissement Maubuisson Fleuri, instigateur de nombreux commerces et du développement harmonieux du site.

Les anciens combattants d'Afrique du Nord n'ont pas été oubliés. Les dates 1952-1962 apposées sur le parking du bourg jouxtant la pharmacie souligneront l'importance et la durée d'un engagement dont on a longtemps mésestimé les souffrances.

Au-delà du témoignage de reconnaissance que ces décisions signifient, il convient d'y voir l'expression d'unir dans le même souvenir le patrimoine communal et ceux qui ont formé une bonne part de son patrimoine immatériel. Qui ne le cède en rien.



La photo de famille du 14 septembre

C'est vraiment le cas de parler de photo de famille. Surtout lorsqu'elle s'agrandit avec «les petits nouveaux», lorsqu'elle échange loisirs et passions au Forum des Associations, lorsqu'elle honore ses anciens, membres de plein droit du patrimoine carcanais.



SÉANCES DES 24 juin, 29 août et 27 septembre 2013

# Notre patrimoine immatériel

L'après-saison a pris l'habitude de commencer dans les meilleures conditions à Carcans, avec l'événement couplé Forum des Associations – accueil des nouveaux résidents, qui font particulièrement bon ménage puisque les néo Carcanais ont là la possibilité de faire la connaissance dans la même journée des services municipaux, des partenaires de la commune et de la quasi totalité de ce tissu associatif auquel nous leur souhaitons d'adhérer bientôt.

Le calendrier faisant parfois bien les choses, ce samedi de mi-septembre hébergeait aussi la Journée du Patrimoine, qui fut pour nous la parfaite opportunité pour inaugurer les lieux publics portant désormais les noms de Carcanais ayant, dans un passé encore récent, contribué à écrire l'histoire locale. Je ne résiste pas au plaisir profond de citer ceux dont on lira quelques faits majeurs dans ces colonnes, à savoir Pierre Vigneau, Max Lambert, Robert Boyé, Fernand Bernède, Henri Debedat, André Marboeuf, six hommes unis par leur attachement profond pour Carcans certes, mais aussi pour les Carcanais, car c'est pour eux qu'ils ont inlassablement agi.

Leur évocation, le jour où la France entière est invitée à remettre ses «monuments» sur le devant de la scène fait naturellement penser à cette initiative si heureuse de l'UNESCO d'adopter le

«patrimoine immatériel», c'est-à-dire un savoir-faire, une tradition, une âme peut-être, au déjà consacré patrimoine matériel, constitué lui de sites et d'édifices.

Nous connaissons tous des coins de France où l'art de vivre ne s'épanouit pas forcément à l'ombre des châteaux médiévaux ou des cathédrales gothiques, pas plus que les artisans volontiers discrets de cette qualité de vie n'ont eu besoin d'environnement prestigieux pour laisser leur trace.

### En plein centre, en plein marais

Merci donc à l'UNESCO et à tous ceux qui ont remis la vie au centre des choses, de n'avoir pas hésité à mêler le concret et l'impalpable. On sera désormais plus à l'aise quand on nous demande pourquoi on est attaché à cette terre, pour répondre d'un geste vague, plus éloquent qu'une description.

La Convention d'Aménagement de Bourg - le Département ne me démentira pas - n'a certainement pas l'ambition d'enrichir le patrimoine. Pas plus que «notre» piste cyclable reliant en douceur les trois bourgs des

Lacs Médocains. Mais si les trottoirs, les ronds-points, la signalétique et les ralentisseurs participent à la sérénité de notre «centre», en y améliorant la sécurité sans défigurer notre identité, bien au contraire, elle aura rempli son rôle. Dernier coup de pioche de la dernière tranche l'an prochain. Déjà.

Enfin, il n'est évidemment pas innocent que nous accordions un peu de place aux opérations de grand nettoyage affectant 250 hectares de nos marais. Non qu'il s'agisse d'une nouvelle occasion d'évoquer nos traditions, qui sont décidément davantage qu'un loisir, mais tout simplement parce que, comme vous le vérifierez, financements et travaux ont réuni pas mal de partenaires, tous très conscients de l'intérêt de l'affaire.

Nous aimons beaucoup les opérations qui rassemblent et celle-là, autour de notre «patrimoine» naturel, a fait une belle unanimité. Anciens et nouveaux Carcanais, visitez les marais. C'est un milieu associatif !

#### Henri SABAROT

Maire de Carcans  
Président de la Communauté  
de Communes des Lacs Médocains



Le site de votre commune - [www.carcans.fr](http://www.carcans.fr) - votre site



## SÉANCE DU 24 JUIN 2013

PRÉSENTS : Henri SABAROT, Éloïse CHARLOT, Dominique FEVRIER, Christian MARBOEUF, Bernard LAGARDERE, Jean-François DARTIGUES, Patrick MEIFFREN, William CUDELOU, Corinne CHARRIER, Marie-Délie DEJEAN, Jean-François SEGUY, Véronique FEUILLET, Patrick BERRON, Pierre JACOB, Robert DELIESSCHE, Claudine MAGOT. EXCUSÉS : Florence LABATUT ; Michel MOREAU (pouvoir à Robert DELIESSCHE).

### Ordre du jour

Approbation du procès-verbal de la séance du 15 avril.

Rendu-compte des décisions du maire.

Engagement de marchés prévus, tels qu'enfouissement de réseaux route d'Hourtin, éclairage public, bateau pour la police municipale, ainsi que rénovation de trois courts de tennis au bourg et à Maubuisson, locations saisonnières, etc.

**1. Budget Ville. DM n°1.**

Ajustements du budget afin de prendre en compte divers engagements et imprévus, tels que la réparation de la balayeuse, ainsi que la dotation, en hausse de solidarité rurale, l'encaissement d'un remboursement d'assurance et l'engagement de la drnière tranche de la CAB.

**2. Achat d'une parcelle.**

Le Conseil accepte la généreuse proposition des époux Delfour d'acquérir pour l'euro symbolique une parcelle de moins de 4 ares située impasse du Puits, au bourg, afin d'y réaliser un aménagement paysager inclus dans l'espace urbain environnant.

**3. Incorporation des VRD du lotissement Super Maubuisson.**

En mars 2013, l'Association syndicale des co-lotis de Super Maubuisson a proposé à la Commune la cession gratuite de terrains supportant l'emprise de la voirie et des réseaux (eau pluviale, eau usée, eau potable), afin qu'ils soient intégrés dans le domaine public. Il est à noter que les réfections des chaussées et des réseaux d'eau pluviale ont été financées en totalité par l'association syndicale.

En conséquence, la Commune, qui tient à souligner la qualité des relations entretenues avec l'association et la façon dont elle a rempli son rôle, a décidé le transfert. Les services techniques en seront informés, de manière à entretenir régulièrement les voies et réseaux considérés, à l'instar des autres espaces publics appartenant à la Commune.

**4. Dénomination de la voie desservant le lotissement Les Pignasses.**

Très logiquement, elle s'intitule désormais rue des Pignasses.

**5. Projet de skate park. Demande de subvention.**

En réponse aux attentes des enfants et adolescents, en particulier celles exprimées par le Conseil Municipal des Jeunes et après la tenue de réunions en présence d'un membre de la Fédération Française de Roller Sports, la Commune souhaite réaliser un skate park en bordure de l'espace habituellement destiné aux fêtes champêtres, c'est-à-dire entre le city-stade et l'hôtel de ville. L'équipement sera utilisable non seulement par les skateboarders mais aussi par les pratiquants en roller, trottinette ou vélo (BMX), débutants ou expérimentés.

Il est possible d'obtenir des subventions, entre autres auprès du Conseil Général, de la CAF, du Centre National pour le Développement du Sport et des Réserves Parlementaires. Chacun sera sollicité.

**6. Régime indemnitaire. Instauration de la PFR.**

Le régime indemnitaire de la Fonction Publique territoriale a subi des modifications concernant certains emplois administratifs, désormais susceptibles de bénéficier d'une Prime de Fonction et de Résultat. Le Conseil délibère afin d'être en conformité.

**7. Recrutement d'agents contractuels.**

La Commune s'accorde la possibilité de recruter des agents non titulaires pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité.

**8. Ajustement des tarifs de redevance terrasse.**

Vote d'un ratio applicable au(x) commerçant(s) contraints de ne pas utiliser l'amplitude horaire de référence.

**9. Enfouissement de réseaux téléphoniques.**

Parallèlement aux travaux d'aménagement de la 4<sup>e</sup> tranche de la Convention d'Aménagement de Bourg, présentation des travaux de France-Télécom d'enfouissement du réseau téléphonique, sur

## AMÉNAGEMENT DU BOURG

# C'est la tranche finale

Les routes de Lacanau et du Lac pour clore en beauté l'opération CAB

Comparables aux équipements déjà réalisés sur les axes Nord et Est, ils comprennent la réalisation de zones de ralentissement, aménagées par un plateau surélevé route de Lacanau, et par deux plateaux sur la route du Lac ; la confection d'une chaussée calibrée en fonction des besoins et des orientations du Centre Routier Départemental du Médoc ; la mise en place de bordures et caniveaux ; la réalisation de trottoirs en béton désactivé ou balayé, ou revêtus en enrobé rouge, permettant une utilisation unilatérale mixte piétons/cyclistes sur la route de Lacanau et en grave ou sable stabilisé (selon les lieux), ainsi que des espaces verts engazonnés ou plantés.

Sécurité, homogénéité

Outre le redressement du carrefour de la route de Philibert, au débouché de la route de Lacanau et l'aménagement d'un îlot central sur cette même voie au niveau de la route de La Mattade, les travaux consistent à effacer les câbles aériens existants dans les portions comprises entre le rond-point de Carcans Bourg jusqu'à la place de la

4. développement économique.

La version du PADD présentée au Conseil tenait compte des remarques des personnes publiques associées. Quelques commentaires ont été pris en considération ; ils témoignent de la volonté de concilier identité communale et capacité d'évolution. Ainsi, au chapitre protection et valorisation du territoire communal, il a été demandé de souligner comme élément favorable «une pratique importante des activités traditionnelles de pêche et de chasse».

De même , au chapitre protéger durablement et rigoureusement les espaces sensibles, on a précisé la réhabilitation liée aux secteurs naturels sur les rives Est et Sud du lac, tout en exprimant la volonté de poursuivre le partenariat existant pour l'entretien des Zones Humides avec les structures associatives locales plus particulièrement actives sur ces sites.

été mise en service en juillet. En conséquence, les propriétaires

d'immeubles, dans sa portion comprise entre l'impasse du Puits, incluse, et la route de la Barrade, seront assujettis au paiement d'une somme équivalente à la redevance d'assainissement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

**13. Composition du Conseil Communautaire.**

La composition des EPCI à fiscalité propre, telle la CCLM, change dès le prochain renouvellement général des conseils municipaux, en mars prochain, les communes la composant devaient donc délibérer pour fixer leur mode de représentation, sachant qu'une réunion du Bureau communautaire, en juin, avait déjà permis de convenir, d'une part de continuer à fixer le nombre de sièges en fonction de la population municipale, d'autre part que les trois municipalités délibèrent en ce sens pour souligner leur parfait accord. C'est ainsi que Carcans, 2.190 habitants, aura cinq conseillers ; Hourtin, 3.235 habitants, sept ; Lacanau, 4.428 habitants, dix.

Mattade (route de Lacanau) ainsi que du rond-point de Carcans-Bourg jusqu'au droit du n°18 de la route du Lac. Pour ce faire, on enfouira les réseaux d'électricité basse tension, de télécommunications et d'éclairage public, avec de nouveaux candélabres.

En outre, Éloïse Chariot va réunir sa Commission, afin de mener une réflexion sur la signalétique à mettre en place, en élaborant un schéma des circulations piétonnes et cyclistes.

Ainsi, au terme de ce chantier, qui ne pouvait qu'être fractionné, donc long mais n'entraînant qu'une gêne modérée, Carcans présentera un visage cohérent, adapté aux conditions de sécurité et de bonne cohabitation entre les différents moyens de transport, sans que l'identité communale en soit altérée.

Les plans officiels laissent entrevoir

l'étendue des chantiers sont consultables en mairie.

Par ailleurs, afin de préserver la qualité des eaux, il a été spécifié : «en respectant les prescriptions du SAGE des Lacs Médocains».

Les zones urbanisées ont fait l'objet d'une attention égale, qu'il s'agisse de bien noter la place de l'effort environnemental, d'encadrer convenablement la demande croissante de résidence permanente, de positionner avec sagesse les capacités de développement, activités commerciales incluses.

Quant au Plan sur Maubuisson, il était nécessaire de supprimer les secteurs d'extension de l'habitat au niveau de l'ancienne ZAC (Ombrière, Sylvaines, Bidaou, Pignasses) dont les permis d'aménager ont déjà abouti, mais aussi de prendre en compte l'extension projetée du village de vacances Oxygène-Cavales.

Enfin, quelques inexactitudes et omissions ont été corrigées.

Le Projet en l'état a été mis en ligne sur le site Internet de la Commune et mis à la disposition du public à l'accueil de la mairie.

## QUESTIONS DIVERSES

• Fiscalité locale. Le maire attire l'attention sur un article paru dans le Journal du Médoc (édition du 21 juin) intitulé Le temps de la sagesse. Plus de 50 communes du Médoc ont communiqué leurs taux des trois taxes Ménage votés au titre de 2013. Le tableau montre que les taux varient fortement. Pour effectuer une comparaison objective, il faudrait mettre en rapport les taux avec les bases d'imposition et l'effort fiscal par habitant. Carcans y figure en excellente position, c'est-à-dire dans les plus faibles valeurs, à la satisfaction générale des élus et des contribuables.

• SCOT / Environnement. Le Tribunal Administratif de Bordeaux a rejeté le 20 juin la requête conjointe formulée par l'AEDCM et Vive la Forêt, tant sur la forme que sur le fond, contre la délibération de la Communauté de Communes ayant approuvé le Schéma de Cohérence Territoriale des Lacs Médocains.

• Maia-Alzheimer. Jean-François Dartigues annonce la création sur Lesparre d'une Maia (Maison pour l'autonomie et l'intégration



L'équipe des Lacs Médocains – le maire de Lacanau deuxième en partant de la gauche, le maire d'Hourtin quatrième, le maire de Carcans septième – avait reçu le renfort remarquable de madame la députée troisième, de monsieur la préfet de Gironde cinquième et de madame la sous-préfète huitième. Sans aucun rapport avec le classement à l'arrivée...

## Désormais, le grand Tour...

L'inauguration de la piste cyclable reliant Lacanau, Carcans et Hourtin sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée reliant les trois stations s'est déroulée dans un harmonieux mélange de sérieux et de bonne humeur le samedi 13 juillet.

Il s'agissait de jeter un coup de projecteur sur une réalisation aussi importante que symbolique, puisque les trois centres bourg sont désormais reliés par un joli parcours qui vient compléter notre équipement en bouclant la boucle avec les pistes océanes existantes.

Les Lacs proposent donc un ensemble de circuits à la fois pratiques et additionnant tous les attraits.

Les élus de la CCLM ne se sont pas contentés de couper un ruban, ils ont effectivement parcouru la distance à bicyclette, revêtus d'un maillot bien de circonstance conçu par les Lacs Médocains.

des malades d'Alzheimer) et précise qu'une telle structure est destinée à améliorer l'accueil, l'orientation et la prise en charge des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, ou d'une maladie apparentée, ainsi que des personnes âgées en perte d'autonomie. L'enjeu est de parvenir à mettre fin aux difficultés rencontrées par les malades et leurs familles, face à une multitude de services ne produisant pas une prise en charge coordonnée. Loin de superposer un dispositif à un autre, les Maia décloisonnent le secteur médico-social et le secteur sanitaire et organisent leur coopération. Il s'agit de proposer une réponse harmonisée, complète et adaptée à chaque personne, de développer une réelle coopération par la co-responsabilisation des acteurs et des financeurs sanitaires et sociaux, avec la perspective également d'obtenir un label qualité.

**Festivités.** Voici les différentes dates des fêtes de fin d'année, organisées à la Bugade : Noël des personnes âgées jeudi 19 décembre à 14h30 ; Noël du COSPCC vendredi 20 décembre à

Dès 9h , tous quittaient Lacanau (avenue de l'Océan) avec comme étape intermédiaire Carcans (ancienne gare) pour une arrivée à Hourtin (parking de la Maison de la Santé) avant midi.

Bien que les états de forme étaient variables, nulle échappée n'a été signalée par Radio Tour. Ce fut un arrivée groupée, comme il se doit.

**Montant de l'opération :**

2.878.117,19 € TTC

**Financement de l'opération :**

- Europe (FEDER) : 8,70 %

- État (FNADT et DETR) : 28,70 %

- Région : 15 %

- Département : 15 %

- Communauté de Communes : 32,60 %

19h30 ; Noël des enfants de la Commune samedi 21 décembre à 16 heures ; vœux du maire samedi 4 janvier à 18h30 ; repas des personnes âgées dimanche 12 janvier à 12 heures ; échange de vœux avec le personnel communal samedi 18 janvier à 19h30.

## SÉANCE DU 29 AOÛT

PRÉSENTS : Henri SABAROT, Éloïse CHARLOT, Dominique FEVRIER, Bernard LAGARDERE , Jean-François DARTIGUES, Christian MARBOEUF, Patrick MEIFFREN, William CUDELOU, Corinne CHARRIER, Marie-Délie DEJEAN, Jean-François SEGUY, Patrick BERRON, Pierre JACOB, Robert DELIESSCHE, Claudine MAGOT, Michel MOREAU.

EXCUSÉS : Véronique FEUILLET (pouvoir à Christian MARBOEUF) ; Florence LABATUT.

### Ordre du jour

**Dénomination de bâtiments et lieux publics. Voir article «De grands Carcanais honorés».**